GENRES RÉDACTIONNELS ET APPRÉHENSION DE L'ÉVÉNEMENT MÉDIATIQUE

Vers un déclin des « modes configurants » ?

Guy LOCHARD

Si les questions des facteurs d'émergence (1) et des modes de description des « événements médiatiques » (2) ont été l'objet de réflexions fertiles dans le champ philosophique et des sciences sociales, elles n'en ont pas moins été présentes depuis une vingtaine d'années, quoique de façon plus oblique, dans des interrogations relevant des sciences du langage. Questionnant indirectement les présupposés de l'idéologie « positiviste » qui préside aux représentations de pratiques des acteurs professionnels de l'information, une ligne de travaux s'est affirmée dans ce secteur de recherche en déconstruisant les procédures de « mise en scène du réel » déployées par le discours informatif.

Instrument de sémiotisation, le langage est désigné dans ces travaux, non pas comme un moyen de « représentation », mais bien comme un opérateur de reconstruction du monde impliquant des opérations articulées de « mise en langue » et de « mise en discours » (3). Perçu par le sens commun comme un « donné », s'imposant à des journalistes se campant dans des postures de purs « rapporteurs », l'événement peut être ainsi analysé comme un « construit » résultant d'un processus d'auto-référentialisation du discours informatif dans lequel certains médias tendent à s'ériger en référent ultime (4).

Parallèlement à ces recherches s'est développée, dans le secteur de la « linguistique appliquée », une autre filiation de recherche sur le « discours de presse ». La première étape de ces travaux s'est caractérisée par un intérêt suivi pour les différentes modalités énonciatives régissant la parole informative puis par une attention non moins soutenue pour les différentes formes d'intégration du « discours rapporté » (5).

Ces recherches ont ouvert une réflexion sur les contraintes discursives qui orientent la production journalistique et notamment sur celles liées aux « genres » dans lesquels tout sujet informant est conduit à s'inscrire (6). Abordée sur le versant de la production (intervention de normes représentationnelles codifiées dans les manuels de formation professionnelle) (7), cette question a été également posée, mais plus rarement, à partir des « produits textuels »,

(1) Notamment par Gay Tuchman, TUCHMAN, 1978.

(2) DE FORNEL, 1993.

(3) CHARAUDEAU, 1992. CHARAUDEAU, 1995.

(4) VERON, 1981.

(5) MOUILLAUD et TÉTU, 1989.

(6) Catherine Kerbrat-Orecchioni fait ainsi remarquer qu': *« Il est inexact de se représenter l'émetteur comme quelqu'un qui pour confectionner son message choisit librement tel ou tel item lexical, telle ou telle structure syntaxique... des contraintes supplémentaires apparaissent qui fonctionnent comme autant de filtres limitant les possibilités de choix (et orientant symétriquement l'activité de décodage), filtres qui relèvent de deux sortes de facteurs :*
1° les conditions concrètes de la communication,
2° les caractères thématiques et rhétoriques du discours, c'est-à-dire en gros les contraintes de "genre". »
KERBRAT-ORECCHIONI, 1980, p. 170.

(7) BAUTIER, 1985.

à travers des analyses entreprises dans une perspective socio-sémiotique (8) ou encore socio-discursive.

Un processus de diversification

Ce type d'approche invite ainsi à aborder la production de l'information médiatique comme un jeu langagier à visée d'influence associant dans une relation interactionnelle des partenaires de communication reliés par un contrat spécifique (9). L'examen de celui-ci et des actes de langage correspondants souligne que les instances de production de l'information ne se bornent pas, selon une représentation fonctionnelle, à faire-partager un savoir factuel et explicatif provisoirement détenu. Placées en permanence dans des situations de concurrence, elles sont conduites à déployer des manœuvres de captation de destinataires aux contours de plus en plus indiscernables, agis tout autant par un désir de satisfaction de leurs affects que par un désir de connaissance.

C'est cette contradiction, souvent refoulée mais inhérente au contrat d'information, qui est au principe, avec l'essor de la presse populaire dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, du développement des diverses formes de mise en scène de l'information (traitements graphiques, illustrations, etc.) et notamment d'un processus de diversification des écritures de presse. Traduisant le projet, dans les imaginaires professionnels, d'accroître l'accessibilité de produits culturels visant un public élargi, différents « genres rédactionnels » (10) se dégagent progressivement en se soumettant à un processus de formalisation, rigidifié au XX[e] siècle par la mise en place de cursus de formation professionnelle.

Analysée le plus souvent (11) sous l'angle des jeux d'intertextualité avec la littérature, la constitution de l'écriture de presse en « genres rédactionnels » représente une forme de réponse à la multiplication des rôles qui s'impose à la profession avec l'éclatement progressif de la presse en supports à publics spécifiques (presse populaire/presse de référence/presse spécialisée). Cantonné dans la triple posture de nouvelliste, de courriériste et de polémiste dans une presse d'opinion élitiste jusqu'au XIX[e] siècle, le journaliste est progressivement conduit à endosser d'autres rôles pour gagner et conserver la confiance d'un nouveau type de lecteur porteur d'autres attentes.

Narrateur direct de faits à travers le « reportage », il s'affirme également comme un analyste à travers des types d'articles aux tonalités plus savantes (12). Autant de rôles qui mettent de plus en plus en jeu la crédibilité de cet acteur social, que sa position institutionnelle (renforcée au début du XX[e] siècle par des attributs symboliques comme la carte de presse) ne préserve pas d'une « mise en soupçon ». Renouvelées et davantage codifiées, ces diverses formes de l'écriture journalistique sont venues ainsi enrichir et complexifier les jeux et enjeux d'influence qui sous-tendent la communication journalistique.

Ces acquis théoriques complémentaires invitent à notre sens :

– à développer des tentatives plus systématiques de définition théorique et de description de l'organisation discursive de ces formes institutionnalisées de parole informative,

– à examiner comment celles-ci peuvent jouer comme des facteurs d'appréhension différenciée des données factuelles érigées au statut d'événements par les appareils

(8) Voir entre autres :
Le numéro 28 de Langue française, Textes et discours non littéraires, Paris, Larousse, décembre 1975, et plus récemment IMBERT, 1988 ; CHARAUDEAU, 1988 ; BOYER, 1988.

(9) CHARAUDEAU, 1994.

(10) Voir à ce propos le chapitre « Naissance des quotidiens à grand tirage » de l'ouvrage de Michael Palmer, PALMER, 1983.

(11) Encore récemment l'étude de Thomas Ferenczi, L'Invention du journalisme, FERENCZI, 1994.

(12) On peut lire une intéressante synthèse historique de ce processus de diversification de l'écriture de presse dans un ouvrage (édité uniquement en catalan à ce jour) de LLorenc Gomis,
GOMIS, 1989.

informatifs,

– à observer les mouvements de transformation et de redistribution de ces cadres d'écriture professionnelle, sous l'angle, plus ouvert, des mutations de la temporalité médiatique (13).

Des artefacts

Abordées sous l'éclairage d'un modèle socio-communicatif (14), ces formes d'écriture journalistique se présentent comme des « types textuels » ou des « formes textuelles » correspondant à différentes « visées communicatives » (15). C'est bien en effet, dans cette perspective, ce critère « d'orientation pragmatique » macro-textuel qui est déterminant pour leur classification et non leur réalisation textuelle effective qui apparaît très hétérogène (16) à l'examen, contrairement à ce que donnent à penser les manuels de formation qui concluent le plus souvent à une étanchéité entre les catégories distinguées.

On observe ainsi que, s'il s'appuie logiquement et de façon dominante sur le « narratif », le reportage en tant que récit n'exclut nullement la convocation du « mode argumentatif » désigné dans les discours normatifs de la profession comme spécifique de « l'analyse » ou de « l'éditorial ». Tout comme, à l'inverse, ce dernier genre peut comporter, pour appuyer un processus de persuasion, des éléments descriptifs ou narratifs. « Genres historiques » plutôt que « genres théoriques » (17), ces types de textes correspondent donc bien, comme le remarque Catherine Kerbrat-Orecchioni, à *« un artefact, un objet construit par abstraction généralisante, à partir de ces objets empiriques que sont les textes, qui ne sont jamais que des représentants impurs de tel ou tel genre »* (18).

Structuration sémantique et mécanique discursive

Combinant à des fins stratégiques différents « modes d'organisation du discours » (19), ces formes textuelles ritualisées revêtent une fonction essentielle dans la communication journalistique en tant que lieux de structuration et de réalisation des différents sous-contrats subsumés par le contrat général d'information (20). Il s'agit là d'opérateurs d'autant plus efficaces qu'ils peuvent s'appuyer, pour l'établissement de ces contrats avec le destinataire, sur des procédures d'affichage générique (typographies différenciées ou annonce explicite du genre).

Ces patrons d'écriture informative sont ainsi impliqués dans ce processus « d'individuation » (21) des événements qui

(13) Une option de travail qui correspond à celle exposée par Marc Lints lorsqu'il avance que *« la temporalité médiatique doit être analysée en fonction des types... et des supports »* dans un article dont nous avons pris connaissance à la fin de la rédaction de celui-ci.
LINTS, 1995.

(14) Celui du Centre d'Analyse du discours (Université Paris XII – Université Paris III).

(15) CHARAUDEAU, 1993 (2).

(16) L'approche exposée ici est convergente avec celle de Jean-Michel Adam qui conclut également à la suite de Bakhtine à *« l'hétérogénéité compositionnelle des énoncés »*.
ADAM, 1994.
Elle rejoint également, du moins sur ce point, celle développée dans un travail plus spécialisée par Manca Kosir.
Ce chercheur yougoslave affirme que le critère à mobiliser pour la classification des textes journalistiques doit être la « fonction textuelle », *« fonction prédominante du texte (déterminant) les autres composantes et garantissant la totalité de la structure »*.
KOSIR, 1988, p. 357 (traduction de l'auteur).

(17) Selon la distinction opérée par Tzvetan TODOROV, 1978.

(18) ORECCHIONI, 1980.

(19) Pour une présentation détaillée voir CHARAUDEAU, 1993 (2).

(20) CHARAUDEAU, 1994.

(21) Ainsi défini par Louis Quéré : *« Par individuation, nous entendons la constitution d'une individualité dans ses deux principales dimensions : unité distincte, pourvue d'une identité (au sens d'une réponse généralisée et stabilisée « à toutes fins pratiques » à la question : qu'est-il arrivé ? que s'est-il passé ?) ; signification intersubjective (ce qui s'est passé en tant qu'il est tel ou tel, revêt telle signification valant pour tous). »*
QUÉRÉ, 1991, p. 274.

« passe, comme le fait remarquer Louis Quéré (22), *par la schématisation d'un divers hétérogène sous une totalité intelligible et par son affiliation à "un contexte de description*" ». Développée par Paul Ricœur, cette notion fait référence à *« l'ensemble des médiations symboliques qui interviennent comme des "interprétants internes" des actions des événements, des objets, etc. : des règles, des normes, des jeux de langage, des critères de discrimination et d'évaluation.... »* (23).

Les travaux entrepris sous l'égide de l'herméneutique philosophique ont surtout insisté sur le processus de « structuration sémantique » qui préside à la mise en perspective de tout événement. Ce faisant, ils nous semblent avoir minoré le fait que ce processus interprétatif se voit également conditionné par l'intervention croisée des « mécaniques discursives » qui caractérisent les différents types textuels mobilisés par les instances d'information.

Ce serait donc le rôle de l'analyse du discours relevant du même « perspectivisme linguistique » sur l'événement médiatique, que de décrire plus systématiquement la composition discursive de ces formats d'énonciation journalistique. Non pas en adoptant une posture d'analyse repliée sur des critères de « clôture structurale » des énoncés examinés, mais en développant une démarche « socio-discursive » qui, par une réinscription dans leur cadre interactionnel, poserait ceux-ci comme des « interprétants externes » de l'événement en invitant, à partir d'observations empiriques, à des démarches d'évaluation de leurs enjeux communicationnels.

Des prototypes textuels

Pour engager ce type d'analyse, il importe cependant, à titre de préalable, de redéfinir et de reclassifier ces cadres de scription journalistique en tant que « prototypes textuels ».

Une visée informative

Point d'ancrage de la visée « informative, le genre "dépêche" réalise l'idéal fondateur de l'activité journalistique : celui de transmission de Savoir. Modèle matriciel d'autres types d'énoncés dérivés comme la "brève", le "file" ou encore la "mouture", ce patron d'écriture très codifié pose l'acte informatif comme purement transactionnel : une opération de rééquilibrage de savoir au profit d'un destinataire porté par une demande encyclopédique. Correspondant à la figure fondatrice du journaliste (la jubilation du détenteur de *scoop*), il campe celui-ci dans un rôle de rapporteur, un messager délégué par une collectivité publique à la Quête et à la transmission de données factuelles nécessaires au bien-être individuel et collectif.

Caractérisés par un comportement "délocutif", la dépêche et les genres dérivés se présentent sous les atours d'un message purement "référentiel" présupposant, grâce à un statut instrumental du langage, la possibilité d'accéder directement au réel. Se donnant comme un lieu "transparent" de restitution de données phénoménales, ils se caractérisent par une combinaison :

– du *mode d'organisation descriptif* (identification, qualification, localisation, temporalisation des actants et des actions) et

– du *mode narratif* (mise en place et articulation de séquences d'actions),

le premier tendant à prendre le pas sur le second.

L'observation de l'organisation discursive de ce type d'énoncés révèle que le crédit de confiance dont dispose la parole "agencière" ne la dispense nullement de tout un travail de recherche d'effets de crédibilité ("sourçage", indication codifiée des niveaux de fiabilité de l'information).

Relève également de cette première

(22) QUÉRÉ, 1994.
(23) QUÉRÉ, 1994, p. 16.

visée communicationnelle, le “reportage”. Longtemps forme majeure du journalisme contemporain, cette forme textuelle engage cependant ce type de parole sociale dans un processus de questionnement de sa légitimité originelle identifiée au rôle de messager. Le locuteur s’y pose en effet explicitement comme un témoin, dès lors sujet à caution. S’introduit à son encontre une mise en soupçon (de relativité d’un regard posé comme partiel, d’une subjectivité plus ou moins explicite) l’engageant progressivement dans un jeu rééquilibrant de crédibilité qui se traduit par l’accentuation d’effets “d’authentification” (description des lieux, production de témoignages de personnes identifiées, etc.).

Ces stratégies de probation de “l’avoir-été-là” sont également présentes dans le genre apparenté qu’est “l’enquête”. Se démarquant du reporter par le bénéfice présupposé que représente un plus grand étalement du temps de collecte et de vérification des indices, l’enquêteur peut dépasser le rôle de “témoin délégué” pour se camper dans un rôle complémentaire d’analyste du réel. Agent filtrant du réel qu’il soumet à un processus d’explication (à travers la mobilisation de grilles d’intelligibilité réappropriées ou sollicitées auprès de paroles d’expertise, de présentation de données statistiques, etc.), le locuteur journaliste s’instaure dans ce genre rédactionnel en producteur d’un savoir empirique, validé par une démarche de retraitement synthétique des indices, interdite au reporter condamné au *hic* et au *nunc.* Les stratégies d’authentification observables dans le reportage tendent donc à se doubler dans l’enquête de stratégies de véridiction qui visent à fonder la pertinence des explications fournies sur la raison d’être des phénomènes restitués. “L’enquête”, qui partage avec le “reportage” sa fonction mimétique, révèle par sa prétention heuristique une autre posture journalistique, plus explicative, qui peut se déployer dans d’autres formes instituées de l’écriture de presse : “l’analyse”, le “commentaire” et l’éditorial. »

Une visée persuasive

Relevant d’une visée « persuasive », ces trois formes reposent sur la mobilisation du « mode d’organisation argumentatif », minoré dans les genres à dominante narrative et descriptive du « reportage » et de « l’enquête ». Empruntant aux stratégies de type didactique, « l’éditorial », « l’analyse » et le « commentaire » jouent pareillement sur les ressorts de la rationalité (appui sur des principes de rigueur logique, de non-contradiction, etc.) à travers des jeux démonstratifs qui visent, non plus à un dévoilement du monde, mais à un transfert de conviction sur la façon dont il faut percevoir et appréhender celui-ci.

Genre le plus souvent « masqué » (par un effacement du sujet énonçant), « l’éditorial » se différencie cependant de « l’analyse » et du « commentaire » par un affichage plus ou moins explicite (24) d’une posture évaluative qui peut engager le scripteur dans certains titres relevant de la « presse d’opinion » dans des postures de type polémique (désignation d’un anti-destinataire, affirmation de solidarité avec le destinataire, etc.).

Une visée séductrice

Ce projet d’influence sous-tendant « l’éditorial » est également présent, mais sur un mode qui est là tout à fait explicite, dans une autre catégorie de textes qui relèvent d’une « visée séductrice ». Jouant sur l’émotionnalité plutôt que sur la rationalité, les formes textuelles correspondantes tablent sur tous les ressorts du « plaisir

(24) Analysant le discours du journal de référence à travers l’exemple du titre espagnol « El Pais », Gérard Imbert a ainsi bien mis en évidence que : *« L’éditorial est donc un genre essentiellement débrayé qui exprime le désir mais aussi la difficulté qu’a le sujet à se masquer dans l’écriture. S’il tend à faire disparaître les marques directes de la subjectivité (les manifestations du Je parlant), il porte les marques d’une subjectivité indirecte à travers les jugements interprétatifs, évaluatifs et surtout axiologiques. »*
IMBERT, 1988.
Pour une analyse plus précise de stratégies discursives caractéristiques de la presse française, on pourra se reporter à l’étude d’Yves de la Haye qui situe la rhétorique « éditoriale » dans la filiation de la dissertation.
DE LA HAYE, 1985.

du texte » (tonalité d'écriture plus « artistique », emprunts et citations sous forme de « clins d'œil », changements de registre, etc.).

La « critique » apparaît ainsi comme le premier stade d'une troisième stratégie d'écriture journalistique qui libère une subjectivité, dès lors assumée, atteignant son plus haut degré dans la « chronique » puis le « billet ». Ces trois « genres » poussent ainsi dans sa logique ultime une relation de connivence qui ne doit rien au hasard mais, comme l'a mis en évidence pour la critique cinématographique Manuel Fernandez (25), a une prise en compte à tous les niveaux des attentes supposées du lecteur.

Un processus de « délégitimation »

Correspondant à différents rôles revendiqués de façon très variable suivant les périodes ou les contextes culturels par les professionnels de l'information, ces formes textuelles engagent, comme on a pu le voir, à des degrés très variables, la légitimité de la parole journalistique.

En vertu d'un principe résultant d'une image idéale du rôle social du journaliste (celle du messager), il apparaît en effet que, dès que celui-ci tend à se démarquer du rôle de « pourvoyeur », c'est bien sa légitimité identitaire qu'il met en jeu. Car il remet simultanément en question une autre représentation contemporaine de l'activité journalistique : celle « d'objectivité ». Tout autre posture que celle de « pourvoyeur » réintroduit en conséquence une représentation antagonique profondément déstabilisatrice : la « subjectivité »

Légitimité « Objectivité »	**Tableau récapitulatif**		
Visée communicationnelle	**Forme textuelle**	**Modes dominants**	**Autres modes**
Informative	*Dépêche* *Brève, filet mouture* *Reportage* *Enquête*	Descriptif Narratif Narratif, descriptif Narratif, descriptif	 Énonciatif Argumentatif
Persuasive	*Éditorial, commentaire analyse*	Argumentatif	Descriptif, narratif
Séductrice	*Critique* *Chronique* *Billet*	Narratif, descriptif, argumentatif Énonciatif Énonciatif	Énonciatif Argumentatif, narratif Narratif, descriptif
Factitive	*Appel à lecteurs (dans certaines circonstances exceptionnelles)*	Argumentatif, énonciatif	Narratif, descriptif
« Subjectivité » Crédibilité			

(25) FERNANDEZ, 1994, pp. 8-20.

de l'individu et ses corrélats, l'incomplétude, l'inexactitude, la partialité.

L'inscription dans des genres rédactionnels autres que ceux relevant de la visée « informative » engage donc les journalistes dans une logique graduelle de « délégitimation » qui remet en cause leur « droit à la parole », celui-ci ne pouvant être conservé que par la production de gages d'une crédibilité ouvrant à un processus de « reconnaissance ».

Cette attribution par le destinataire d'une compétence à assumer des formes de discours marquées au sceau de la subjectivité peut être obtenue :

– sur le terrain du Savoir (références à des domaines de savoir acceptés par un groupe social et qui permettent des opérations de validation),

– sur le terrain du Savoir-faire, autrement dit l'aptitude à mettre en œuvre un acte de parole conformément à ses règles constitutives : l'aptitude à relever les détails pittoresques, non réclamée de l'agencier, le talent à jouer sur les implicites attendus chez le chroniqueur, etc.

Ces manœuvres de « crédibilisation » apparaissent donc essentielles pour nombre d'actes de langage journalistique. Car ce n'est qu'à ce prix que le journaliste peut maintenir une légitimité qui n'est jamais définitivement acquise, le risque n'étant pas seulement pour ce type d'acteur social de « ne pas savoir » ou de d'asserter quelque chose qui se révèle faux mais tout autant de « ne pas savoir-dire ».

Une transformation et une redistribution

Une observation de l'actualisation, dans les différents types de supports, de ces prototypes textuels fait apparaître des différences sensibles dans leurs réalisations effectives mais aussi dans les proportions respectives qu'elles occupent dans les surfaces rédactionnelles. Comme l'a mis en évidence Eliseo Veron (26), ces deux types de variables (qui interviennent donc tant au niveau de la « mise en texte » qu'à celui de la « mise en espace » des énoncés journalistiques) constituent des moyens déterminants de « distinction » entre les différents types de presse ou les différents titres relevant d'une même « zone discursive ».

Le constat de certains mouvements, transnationaux, repérables sur de plus longues périodes, principalement dans la presse quotidienne, donne pourtant à penser que ces mutations rédactionnelles relèvent de déplacements de normes représentationnelles concernant l'ensemble des acteurs professionnels de la presse écrite. Révélateurs sont à ce titre les diverses tentatives de transformations qui ont concerné à son tour la presse quotidienne française depuis environ cinq ans. Analysés essentiellement sous l'angle économique, les lancements de nouveaux titres *(Infomatin)*, parfois avortés (le projet du groupe Hachette) ou de nouvelles formules dans des titres existants *(Libération, Le Parisien)* ont ainsi été le cadre de plusieurs tentatives de transformation et de redistribution scripturale.

Il apparaît, à l'examen de ces nouvelles configurations rédactionnelles, deux réorientations. La première tendant à une contraction et une transformation de la composition discursive des articles « factuels », qui empruntaient majoritairement jusque-là la forme de « reportages » ou « d'enquêtes ». La seconde tendant à une multiplication d'articles ultra-courts construits sur le modèle de la dépêche.

La première évolution se traduit par la densification (27) dans les surfaces rédactionnelles d'articles « hybrides » articulés autour d'une mention rapide de données factuelles, brièvement décrites et narrées à travers des énoncés dérivés de textes-sources (dépêche, communiqués) et soumises de façon complémentaire à des opérations explicatives.

(26) *« Dans un univers de discours où, du point de vue du contenu, l'offre est à peu près la même, le seul moyen pour chaque titre de construire sa "personnalité", c'est au travers d'une stratégie énonciative qui lui soit propre, autrement dit en construisant un certain lien avec ses lecteurs.* » VERON, 1988, p. 17.
Voir aussi VERON, 1985 et VERON, 1985.

(27) Voir documents en illustration.

La nouvelle formule de Libération
fin septembre 1994 :
une volonté « ubiquitaire »

16 **MONDE** Libération → mardi 27 septembre 1994

MOYEN-ORIENT

Rendez-vous de paix israélo-jordanien en octobre à Washington

LE PRINCE HASSAN héritier au trône hachemite, et le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Peres, se retrouveront début octobre à Washington. Selon la radio israélienne, les deux hommes pourraient annoncer à cette occasion la date de la signature d'un traité de paix entre la Jordanie et l'Etat hébreu. Un optimisme tempéré hier par le vice-ministre israélien des Affaires étrangères, Yossi Beilin. S'il confirme la rencontre, il exclut toute percée diplomatique avant *«plusieurs mois»*. Le quotidien israélien *Maariv* affirme que les négociations entamées au mois de juillet seraient sur le point d'aboutir. Les bans pourraient être publiés solennellement, la semaine prochaine, à la Maison Blanche, en présence de Bill Clinton. Des représentants israéliens et jordaniens se sont rencontrés ces derniers jours dans la capitale américaine. Ils auraient achevé le tracé de la frontière internationale. Un arrangement aurait également été trouvé pour le partage des eaux du Jourdain et de son affluent, le Yarmouk.

Le ministre jordanien de l'Information, Jawad Anani, cité par la radio israélienne, a reconnu que *«des progrès très sensibles»* ont été accomplis. Le royaume hachemite est-il pour autant prêt à signer un accord avec son voisin, avant que des progrès soient enregistrés sur le volet syrien? Les dirigeants jordaniens pourraient être tentés d'attendre les résultats de la prochaine tournée à Damas et à Jérusalem du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher à la mi-octobre.

Ch. B.

Le Caire cherche à interdire la pratiquede l'excision

LE GOUVERNEMENT EGYPTIEN soumettra au Parlement une loi interdisant l'excision. Le texte, qui sera déposé lors de la prochaine session en novembre, prévoira des poursuites judiciaires pour tenter d'enrayer cette pratique largement répandue dans toute la vallée du Nil, a annoncé hier le ministre de la Population, Maher Mahrane. Dans une interview au quotidien officieux *al-Ahram*, citée par l'AFP, ce dernier admet que *«la loi ne suffira pas à elle seule à mettre un terme»* à ces traditions *«qui existent depuis des milliers d'années dans certaines régions»*.

Selon des statistiques récemment publiées par la presse égyptienne 73% des fillettes du Caire sont ainsi mutilées. Cette proportion atteint 95% dans les régions rurales. Ce rite d'origine africaine, respecté autant par les musulmans que par les chrétiens, remonte à la période pharaonique. Le mufti d'Egypte, cheikh Mohammad Sayed Tantaoui, s'était prononcé en faveur de son interdiction. En vain. Jusqu'à présent, les sages-femmmes ne peuvent être poursuivies que pour usage illégal de la médecine. Lors de la Conférence du Caire sur la population (5-13 septembre), la chaine de télévision américaine CNN avait diffusé un film montrant l'excision d'une fillette égyptienne, ce qui a provoqué un important débat sur ce problème largement occulté en Egypte.

Ch. B.

MOYEN-ORIENT EN BREF

EGYPTE. Deux avocats islamistes ont été arrêtés la semaine dernière, a-t-on appris lundi auprès de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme. Ils sont accusés d'avoir établi des contacts avec un intégriste condamné à mort par contumace en Egypte.

ISRAEL. Le chef du Kach, Baruch Marzel, a été remis en liberté lundi et assigné à résidence. Il avait été arrêté le 3 avril. Plusieurs militants du mouvement raciste Kach avaient été interpellés dans le cadre d'une campagne contre les extrémistes suivant le massacre de Hebron.

ISRAEL. Rabin a approuvé la mise en chantier de nouveaux logements [illegible] dans la colonie en dépit du gel imposé à la construction juive dans les territoires occupés depuis deux ans. Cette mesure, vivement condamnée par l'OLP, semble destinée à renforcer la présence israélienne le long de l'ancienne ligne de cessez-le-feu entre l'Etat hébreu et la Cisjordanie.

TUNISIE-ISRAEL. Jérusalem et Tunis négocient secrètement l'ouverture prochaine et simultanée de bureaux d'intérêts, a-t-on appris lundi auprès du ministère des Affaires étrangères israélien. Le chef de la diplomatie Shimon Peres devrait rencontrer son homologue tunisien [illegible]

GENS

AMARA ESSY,

51 ans, nouveau président de l'Assemblée générale de l'ONU, a conduit toute sa carrière dans la diplomatie ivoirienne. Après un premier poste au Brésil en 1971, il occupe différentes fonctions dans les institutions onusiennes avant de devenir, dix ans plus tard, le représentant permanent de son pays à New York. Ministre des Affaires étrangères de la Côte-d'Ivoire depuis novembre 1990, Amara Essy, qui préside depuis une semaine la 49e session de l'Assemblée générale, est père de six enfants. Ce musulman pratiquant juge qu'*«il est plus facile de faire la guerre que de faire la paix»*.

M. BUTHELEZI,

ministre de l'Intérieur sud-africain et l'un des dirigeants de la communauté zouloue, a eu une violente altercation télévisée dimanche soir avec un proche de son oncle et rival, le roi des Zoulous, Goodwill Zwelethini. Invité de l'émission d'information de la chaine nationale, le prince Sfiso Zulu, porte-parole de la maison royale, venait de critiquer Buthelezi lorsque ce dernier a fait irruption en direct sur le plateau, avec ses gardes du corps armés. Après une empoignade retransmise en direct, Buthelezi a pris le siège du prince Sfiso, chassé des studios manu militari. L'opposition a demandé lundi la tête du colérique Buthelezi.

AFRIQUE

Un chanteur et militant kabyle enlevé près de Tizi-Ouzou

Les événements s'accélèrent en Algérie: Lounès Matoub, un chanteur adulé en Kabylie a été enlevé à 21 h 30 dimanche près de Tizi-Ouzou, après que deux journalistes ont été tués le même jour à Alger.

Selon le Mouvement culturel berbère (MCB), dont il a toujours été un militant très actif, Matoub Lounes s'était arrêté devant un café entre Tizi-Ouzou et son village de Taourirt Moussa quand *«des inconnus ont surgi et l'ont emmené dans une voiture»*. Interdit d'antenne en Algérie jusqu'à l'introduction du multipartisme en 1989, Matoub est un chanteur militant: il est connu pour son engagement en faveur de la reconnaissance de la langue *tamazight* (berbère) et contre les intégristes, *«ces monstres qui éteignent les étoiles»*. Une de ses dernières cassettes attaquait d'ailleurs les islamistes sur le mode satyrique.

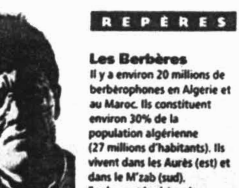
Son enlèvement risque de compliquer singulièrement la situation en entrainant des événements graves en Kabylie où la revendication pour le *tamazight* prend une grande ampleur. La crainte et le refus d'assister à un compromis entre le pouvoir et les islamistes excluant les autres forces politiques du pays favorisent en effet un repli sur la berbérité dans cette région. Et cela même si les deux tendances du MCB, unanimes à revendiquer la reconnaissance du *tamazight*, n'ont pas la même attitude à l'égard du «dialogue» politique avec les islamistes (voir repères). C'est l'une de ces tendances, le MCB-Coordination nationale, qui a lancé hier un ultimatum aux ravisseurs de Lounès Matoub. Accusant des *«éléments se réclamant des groupes armés islamistes»* d'avoir enlevé le *«géant de la cause berbère»*, son communiqué affirme que *«si dans quarante-huit heures, Matoub n'est pas rendu aux siens sain et sauf, une guerre totale sera menée»* contre les ravisseurs et *«tous ceux qui de près ou de loin les assistent»*. Et de conclure: *«Le pouvoir, dont il ne faut pas exclure une provocation, aura aussi à assumer sa part de responsabilité.»* Cet enlèvement – dont on ignore encore les auteurs, mais qui peut être le fait des extrémistes de tous bords opposés au dialogue ou d'une provocation destinée à entrainer la Kabylie dans la lutte antiterroriste – survient à un moment où la situation y est particulièrement tendue. Le MCB a appelé hier à une marche, le 2 octobre à Tizi-Ouzou, et à une grève générale, les 5 et 6 octobre, pour exiger la reconnaissance du berbère. Il a en outre fait savoir qu'une *«importante manifestation»* aurait lieu le 5 octobre à Alger – date anniversaire des émeutes de 1988 – sans en préciser la nature. Peu après, le Premier ministre, Mokdadd Sifi, annonçait la création d'une *«Commission nationale»* chargée d'étudier les modalités d'introduction de l'enseignement de la langue *«tamazight»* à l'école. Mercredi dernier, une foule immense avait déjà manifesté à Bejaïa à l'appel du MCB, tandis qu'une grève générale paralysait toute la Kabylie.



Lunès Matoub milite au MCB.

Un peu partout dans le pays, attentats, sabotages et accrochages entre forces de sécurité et groupes armés se sont multipliés toute la semaine. Un professeur d'économie, Abderrahmane Fardeheb, militant connu du PAGS (ex-communistes, opposés à tout dialogue avec les islamistes) a été tué hier à Oran. Et une nouvelle vague d'attentats frappait les journalistes: Mouloud Barroudi, un photographe, et Smaïl Sbaghdi, un journaliste de l'APS (l'agence officielle) ont été tués dimanche, respectivement à Tipaza et à Bachdjarah, fief islamiste de la banlieue d'Alger. Dimanche toujours, un militant du Front des forces socialistes (FFS), Messaoud Kaci, était également tué de plusieurs balles en sortant de son domicile à Thénia à 50 km d'Alger.

J.G.



REPÈRES

Les Berbères

Il y a environ 20 millions de berbérophones en Algérie et au Maroc. Ils constituent environ 30% de la population algérienne (27 millions d'habitants). Ils vivent dans les Aurès (est) et dans le M'zab (sud). Egalement berbérophones, les Kabyles, eux, sont installés majoritairement en Kabylie et à Alger.

Le Mouvement culturel berbère (MCB) revendique depuis 1980 la reconnaissance officielle de la langue *tamazight* – berbère – et son enseignement dans les écoles et les universités. Implanté essentiellement en Kabylie, il a une énorme capacité de mobilisation et a été depuis plusieurs années à l'origine d'immenses manifestations pour le *tamazight*.

Ce mouvement est actuellement divisé en deux tendances rivales qui se réunissent pour décider d'une unité d'action au coup par coup. Elles ont ainsi toutes deux appelé aux manifestations de septembre et d'octobre prochain pour la reconnaissance du berbère.

Le «MCB-Commissions nationales» est proche du FFS (Front des forces socialistes) d'Hocine Aït-Ahmed.

Le «MCB-Coordination nationale» est soutenu par le Rassemblement pour la culture et la démocratie de Saïd Sadi qui a appelé à plusieurs reprises à la constitution de milices d'autodéfense en Kabylie contre les groupes armés islamistes.

Le chef du Groupe islamique armé a été tué en Algérie

CHÉRIF GOUSMI, le chef du GIA, a été tué lundi par les forces de sécurité près d'Alger, selon un communiqué officiel. L'«émir» (chef) du plus radical des groupes armés, qui répond au surnom d'Abou Abdallah Ahmed, a été tué dans la périphérie de la capitale. Il avait été désigné à la tête du GIA quelques semaines après la mort de Mourad si Ahmed, alias Djafar el Ahfghani (*«l'Afghan»*), abattu en février par les forces de sécurité à Alger. La mort de Cherif Gousmi, *«calife»* du gouvernement annoncé par le GIA en août, constituerait un beau coup des services de sécurité qui ont annoncé avoir tué la semaine dernière deux autres «émirs» de ce groupe: Ali Kouider Benyahia, alias Cheikh Boualem, le responsable de la région ouest du GIA, et Si Abdallah, dit Abou Meriem, qui avait revendiqué l'enlèvement de trois agents consulaires français, le 24 octobre 1993, et signé un message ordonnant aux étrangers de quitter l'Algérie avant un mois.

Un nouveau ressortissant étranger a d'ailleurs été assasiné hier près de Skikda. Jure Markicevic, un géomètre bosniaque âgé de 54 ans, travaillant pour la société *«Ergointest»*, a été tué à bord de son véhicule. C'est le soixante et unième étranger assassiné en Algérie depuis septembre 1993. La plupart de ces meurtres ont été revendiqués par le GIA. (AFP)

AFRIQUE EN BREF

NIGER. Les discussions entre le gouvernement nigérien et la rébellion touarègue ont été suspendues, au moins jusqu'à demain, a indiqué Mano Dayak, le chef de la délégation touarègue. Mais il n'a pas voulu directement lier cette suspension à l'attentat à la grenade qui a fait six morts dans un meeting politique, samedi à Agadès, la «capitale» des Touaregs du Niger. L'objectif de la rencontre, engagée dimanche dernier à Ouagadougou, est de mettre un terme au conflit qui paralyse depuis trois ans le nord du pays.

NIGERIA. Deux membres de l'opposition démocratique viennent d'être arrêtés, selon le Comité de défense des droits de l'homme. Il s'agit de l'ancien sénateur Onyeka Okoroafor et de Baba Omojola, tous deux membre du Nadeco, le parti de Moshood Abiola dont le procès pour trahison vient d'être ajourné par la Haute Cour fédérale d'Abuja, jusqu'au 4 octobre.

BURUNDI. Six candidats sont en lice pour l'élection présidentielle: quatre indépendants et deux présentés par les partis politiques. Le favori est le président de l'Assemblée nationale et président de la République par intérim, Sylvestre Ntibantunganya, membre du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu, au pouvoir).

RWANDA. Le président Pasteur Bizimungu a dénoncé lundi la *«campagne orchestrée»* par le HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés). Le porte-parole du HCR avait déclaré vendredi dernier à Genève que l'assistance aux rapatriements volontaires avait cessé *«en raison de rapports sur des violences qui y sont perpétrées»* à l'encontre des réfugiés hutus qui rentrent au Rwanda.

GUINEE. Les chauffeurs d'autobus et de taxi de Conakry étaient en grève, lundi, pour protester contre les tracasseries de la police. Ce mouvement, déclenché le jour de la rentrée des classes, a sérieusement perturbé le trafic urbain dans la capitale guinéenne.

La seconde se traduit par la concentration à la périphérie des pages d'énoncés encore plus brefs qui se présentent comme de pures restitutions d'occurrences factuelles, sans mise en place d'opérations à visée explicative. Le plus souvent thématisées (Économie/Sports), ces compilations de nouvelles peuvent être parfois orientées d'un point de vue argumentatif par des « étiquetages » évaluatifs (« en baisse », « en hausse ») concernant les acteurs des faits relatés.

Dans les quotidiens français, deux variantes de ce glissement ont pu être observées dans la dernière période. La première, caractéristique du quotidien *Infomatin* (lancé en 1993) qui repose sur un principe de « sélectivité » des informations fournies (28), autrement dit sur la promesse faite au lecteur *« qu'il saura l'essentiel en un minimum de temps »* (29). La seconde, reposant à l'inverse sur un principe « d'exhaustivité » (*Libération* N° 3) clairement affiché par Serge July lorsqu'il affirmait dans l'éditorial de présentation de la nouvelle formule du journal que *« L'ambition de* Libération *la même depuis de nombreuses années, c'est de traiter de toute l'actualité, la grande et la petite, la publique comme la privée, la régionale (l'Ile-de-France) comme la mondiale... Voilà pourquoi* Libération *paraîtra lundi sur 80 pages, en assumant aussi rigoureusement que possible ce que ce choix implique : donner aux lecteurs un panorama aussi complet que possible de toutes les actualités »* (30). Un projet qui s'articulait avec une logique d'offre de différents « niveaux » et « options » de lecture. Et ce à travers des sommaires internes (complétant les sommaires généraux des « Une ») censés aider le lecteur à « naviguer » dans la masse d'informations, inconsommable en totalité, qui lui est désormais offerte.

La mise en présence d'une page « internationale » de l'ancienne et de la nouvelle formule de ce quotidien à quelques jours d'intervalle (voir les documents suivants) témoigne bien du développement de cette volonté « ubiquitaire » qui se traduit par un accroissement sensible des unités rédactionnelles réunies dans une même page.

Il est à noter cependant que cette tendance s'accompagne, à l'image de la presse de référence américaine, d'une autre tendance, rééquilibrante (observable également dans *Le Monde* (31), peu concerné par le changement décrit précédemment) : le déplacement et le redéploiement d'articles à dominante argumentative (éditoriaux, analyses, commentaires) dans des espaces spécialisés désormais davantage ouverts à des auteurs non-journalistes (collaborateurs extérieurs réguliers ou ponctuels intervenant sous la forme de chroniques régulières ou de tribunes exceptionnelles).

D'autres formes de cadrage

Cette transformation du discours de la presse écrite, qui touche depuis quelques années les titres français, interroge quant à ses effets sur les modes d'appréhension de l'événement. A cette multiplication d'articles brefs correspondent des formes de « cadrage » de plus en plus « resserrées »

(28) « *Infomatin* offre un panorama complet de l'actualité en allant droit à l'essentiel. » Marc Jézégabel, rédacteur en chef.

Cité par Jerôme Cordelier, *Le Nouvel Observateur,* 20-26 janvier 1994.

(29) Un idéal journalistique déjà ancien comme le fait remarquer Michael Palmer relevant l'apparition au début du siècle aux États-Unis d'un quotidien à base de brèves, « The world », promettant à son lecteur « All the news in sixty seconds ».

Intervention au GRAM (12 mai 1995).

(30) Serge July, *Libération,* 24-25 septembre 1994.

On sait que ce projet initial a connu ensuite différentes corrections.

(31) Qui a par rapport aux deux autres titres développé une stratégie alternative, condensée dans ce propos de son directeur, Jean-Marie Colombani : *« Quand l'information en temps réel envahit les médias, il nous fallait prouver à nouveau la dimension irremplaçable de l'écrit, celle qui offre la distance et le recul sans lesquels il n'est pas de citoyens actifs et responsables. »*

Le Monde, 10 janvier 1995.

L'ancienne formule de « Libération »
(16 septembre 1994) :
priorité à un événement

Président américain à durcir le ton, au printemps dernier, contre la junte, et à nommer un ancien élu noir de la chambre des Représentants, William Gray, comme son *« représentant spécial »* pour Haïti.

La crainte de perdre le vote noir, la crainte de perdre électoralement la Floride envahie par les réfugiés : ce ne sont pas les seules raisons de l'intervention, mais ce sont assurément les déterminants puissants qui ont contraint Clinton à accorder de plus en plus d'importance à la crise haïtienne. Sur le plan stratégique, la rationalisation de l'intervention est que les Etats-Unis ne peuvent tolérer l'instabilité dans leur « hémisphère ». Les exactions de la junte, les réfugiés, l'encombrante présence d'Aristide : l'ensemble crée cette atmosphère « instable » qui empêche assurément le Président de consacrer ses énergies à autre chose. Le pari est que l'opération sera rapide, et que les Etats-Unis pourront ensuite se retirer pour laisser la place à une force de l'ONU qui guidera les premiers pas du nouveau gouvernement en essayant de reconstituer l'ossature d'un pays à peu près gérable. La crainte des opposants est que les GI's ne soient envoyés en Haïti pour longtemps.

Pierre BRIANÇON

CHRONOLOGIE

La crise haïtienne



● **1990. 16 décembre.** Aristide est élu Président avec 67 % des voix.
● **1991. 30 septembre.** Aristide est renversé par un coup d'Etat militaire dirigé par le général Cédras. Il fuit à Caracas, puis aux Etats-Unis.
● **2 octobre.** Le Conseil de sécurité de l'ONU réclame la restauration d'Aristide.
● **1992. Septembre.** L'ONU envoie des observateurs en Haïti.
● **1993. 23 juin.** Entrée en vigueur d'un embargo pétrolier et militaire, adopté le 16 par l'ONU.
● **3 juillet.** Signature à Governors Island (New York) d'un accord prévoyant le retour d'Aristide le 30 octobre et le départ à la retraite du général Cédras. L'accord ne sera jamais appliqué.
● **15 octobre.** Les Etats-Unis, puis l'ONU, décrètent un blocus naval.
● **1994. 6 mai.** L'ONU vote impose un embargo total contre Haïti.
● **5 juillet.** Submergés par des milliers de *boat people*, les Etats-Unis changent leur politique d'immigration et les réfugiés sont retoulés sur la base navale de Guantanamo à Cuba.
● **31 juillet.** Le Conseil de sécurité adopte la résolution 940 autorisant une intervention militaire en Haïti, sous commandement des Etats-Unis pour permettre le retour du père [illegible]

CUBA

Les «balseros» cubains interdits de plage

Les gardes-frontière patrouillent désormais pour dissuader les candidats à l'exit. Selon La Havane, aucune embarcation n'a pris la mer depuis mardi.

Le flux des *boat people* cubains vers les côtes de Floride a considérablement diminué ces derniers jours, et seuls 17 d'entre eux avaient été secourus mercredi par les gardes-côtes américains. De leur côté, les gardes-frontières cubains ont recueilli dans les eaux territoriales 6 noyés lors de l'exode massif de plus de 31 000 «balseros» vers les Etats-Unis entre le 5 août et le 13 septembre.


Adalberto Roque / AFP
Un « balsero » sur la plage, près de Guanabo, le 9 septembre.

La Havane, correspondance

Les *balseros* le disaient sans relâche depuis le début de l'exode massif, le 12 août dernier : *« Dès qu'on verra plus de deux ou trois flics en uniforme sur les plages, il faudra tout remballer, et très vite. »* La conviction que la « flexibilisation » de la politique d'émigration par le gouvernement cubain correspondait plus à un nouvel épisode de l'affrontement politique entre Cuba et les Etats-Unis, qu'à une réelle faiblesse du gouvernement de Fidel Castro, était, à Cuba, dans tous les esprits.

Aucun Cubain n'a sous-estimé, tout au long de ces trente jours de fièvre de l'exil, les moyens simples et efficaces dont disposaient les autorités cubaines pour mettre un terme à l'exode. Ce sont ceux-là mêmes qui ont été utilisés, dès dimanche dernier, c'est-à-dire quarante-huit heures avant l'expiration de l'ultimatum, pour éviter une hémorragie de dernière heure : interdiction à tous les camions et autres véhicules transportant radeaux, bateaux ou embarcations de fortune de s'approcher de la mer sous peine de confiscation et d'arrestation du chauffeur. Les anciennes installations de surveillance des mouvements de population autour de la capitale, en activité jusqu'à la fin des années 1980, sont en effet encore en place.

A l'est, à la sortie du tunnel sous-marin de la baie de La Havane, un péage routier qui date d'avant la révolution, permet de contrôler tout véhicule qui se dirige vers les plages. A l'ouest, l'ancien « point de contrôle » du petit village côtier de Jaimanitas, sur la route qui conduit au port de Mariel, est un passage obligé vers la mer. Sur le terrain, un dispositif discret mais dissuasif, composé de jeunes appelés des troupes garde-frontière et de fonctionnaires en civil du ministère de l'Intérieur a suffi pour vider les plages des dizaines de campeurs, candidats à l'exil construisant leurs radeaux, ou provinciaux cherchant *« une place pour Miami, Guantanamo ou Panama »*. Nombre d'entre eux qui avaient vendu tous leurs biens pour payer le matériel nécessaire à la construction de leur radeau rétorquaient de bonne foi aux policiers qu'ils n'avaient pas où coucher dans leur maison. *« On va tous dormir sur des chambres à air pendant un mois ou deux »*, expliquait même un jeune *balsero* sur la plage de Bacuranao, en tentant de récupérer planches et ficelles de son radeau démonté.

D'autres ont directement parcouru, souvent à bicyclette, les 20 à 30 km qui les séparaient de La Havane pour se poster devant le bureau de la section des intérêts américains, sur le boulevard du front de mer de la capitale, et tenter d'obtenir un formulaire de demande de visa. Ils n'ont pourtant obtenu, depuis lundi, qu'un tract distribué par les fonctionnaires américains, expliquant que ces demandes ne pourront se faire que graduellement, en accord avec les autorités cubaines, qui auront la responsabilité de canaliser l'affluence aux grilles du bureau.

Dans un communiqué publié mercredi, c'est-à-dire moins de vingt-quatre heures après l'ultimatum, dans le quotidien *Granma*, organe officiel du gouvernement, les autorités se félicitent que *« les départs massifs vers l'extérieur ont été interrompus, sans recours à la force ou à la violence et avec la collaboration du peuple »*. Il souligne également que *« le ministère de l'Intérieur a agi avec une impressionnante efficacité »* et *« qu'aucun départ de* balsa *n'a été enregistré depuis mardi 12 heures »*. Aucune embarcation n'était en effet visible depuis mardi tout au long du littoral havanais qui s'étend sur une cinquantaine de kilomètres entre Santa Fé, à l'ouest, et Guanabo, à l'ouest.

Le gouvernement cubain a tenu à confirmer sans perdre de temps aux autorités américaines la fin de l'exode *« seulement trois jours et vingt heures après la signature de l'accord »*. Il reconnaît cependant *« qu'il y aura toujours des gens qui tenteront de partir illégalement et un certain nombre qui y parviendront quelles que soient les mesures que les autorités prendront »*, rappelant que, pour la partie cubaine, la seule cause de l'exode massif n'est autre que *« le blocus économique »*.

Jean SPRINGER

Nucléaire : nouveau couac entre Pyongyang et Washington

Les quatre jours de discussions « techniques » entre experts américains et nord-coréens à Berlin sur le remplacement des centrales nucléaires de la Corée du Nord – soupçonnée d'avoir développé en secret l'arme atomique – se sont achevés dans la nuit de mercredi à jeudi, sans résultat apparent. Les entretiens, brusquement interrompus mercredi après-midi sans explication, avaient repris vers minuit pour se terminer au bout d'une demi-heure. Ils doivent néanmoins se poursuivre le 23 septembre à Genève au niveau des responsables politiques.

Pyongyang a émis une nouvelle exigence financière en échange du « gel » de son programme nucléaire, sur le principe duquel il est d'accord depuis cet été. En dehors du financement par un consortium international américain (4 milliards de dollars sur dix ans), du remplacement du parc nord-coréen (graphite-gaz) par une filière plus moderne (eau légère) qui rendrait plus difficile pour Pyongyang la production de l'arme atomique, les négociateurs nord-coréens réclament des Américains *« plusieurs milliards de dollars »* supplémentaires visant à *« compenser »* les investissements réalisés par Pyongyang dans son industrie nucléaire depuis trente ans... Autre point de discorde : la Corée du Nord a de nouveau exclu hier d'accepter des réacteurs de remplacement d'origine sud-coréenne, tandis que Washington, de son côté, réaffirmait qu'il entendait faire *« jouer un rôle central »* à la Corée du Sud dans cette affaire. Séoul a promis de fournir une participation financière, mais uniquement au cas où ses réacteurs seraient choisis.

R.F. (avec AFP, Reuter)

du monde phénoménal, toujours plus décomposé en de multiples scènes autonomisées. Il apparaît donc qu'avec le développement dans la presse contemporaine de formes d'écriture minimaliste, le principe de « dépendance contextuelle » dans l'interprétation de l'événement se voit remis en question.

Celui-ci se pose cependant différemment pour chacune des deux évolutions précédemment décrites. Dans la première, qui souligne le déclin du reportage classique, c'est la composition textuelle qui met en jeu le « potentiel compréhensif » inscrit dans tout récit constitué articulant logiquement différentes séquences descriptives et narratives.

SEINE-SAINT DENIS
PANTIN

Trois groupes de jeunes ont filmé la mémoire de leur banlieue

Trois groupes de jeunes, âgés de 13 à 20 ans. Trois caméras vidéos. Et neuf mois plus tard, trois courts métrages explorant le passé de leur ville. C'est ce qu'a réalisé l'an dernier l'association « La Cathode » en accompagnant des jeunes de Romainville, Pantin et Bondy dans une expérience de reportage-découverte de la banlieue telle qu'ils la vivent à travers l'œil d'une caméra vidéo.
A Romainville, des adolescents de 13 à 15 ans du collège Gustave-Courbet ont l'an dernier réalisé un documentaire (21 minutes) baptisé « Mégapoum » à « Romainville ». Interrogeant des personnes âgées, ils ont découvert que là où se dressent aujourd'hui les bâtiments de l'usine Roussel Uclaf, leurs prédécesseurs jouaient dans les carrières.
A Pantin, des jeunes de 18 ans ont tourné une fiction (20 minutes) : l'histoire d'une jeune photographe explorant les friches industrielles. A Bondy des garçons et des filles de 18 à 20 ans d'origine maghrébine ont réinventé en 11 minutes l'histoire d'une de leurs copines, Chafia, de mère française et de père venu d'Algérie, apprenant à vivre sa double culture.

« C'est d'abord un travail sur la mémoire que nous avons voulu réaliser », explique Renaud Defauville, de l'association « La Cathode », qui a piloté le travail de l'équipe de Bondy.
(BP 292 rue Boeldieu 9301 Pantin cedex/Tel. 48.44.37.64).
Les trois courts métrages sont présentés jeudi 29 septembre au studio 104 (104, rue Jean Lolive) à 20 H 30. Entrée gratuite.
FWD.
Libération, 27 septembre 1994.

Ce type d'énoncé informatif se construit sur un processus de juxtaposition de séquences rattachées à un hyper-thème, un inventaire additionnel de scènes qui tire cet écrit journalistique vers un statut de simple « description d'actions », une pure relation de faits. Tributaire des informations primaires fournies par des textes-sources (les dépêches, les communiqués de presse, etc.), l'énonciateur journalistique abandonne sa posture « d'envoyé spécial » au profit de celle, caractéristique du travail de *desk*, d'un « médiateur » sédentarisé. Ainsi constitué en « locuteur extra-diégétique », il ne peut donc développer, à partir d'indices recueillis *in situ* et authentifiés par sa présence sur place, des séquences narratives logiquement agencées et orientées qui, attribuant des qualifications et des rôles actantiels aux différents personnages, contribueraient à l'intelligibilité des enjeux des faits événementialisés. Celle-ci est désormais confiée à des procédures de recomposition narrative (rattachement à des faits homologues) ou explicatives (sous la forme de déclarations d'acteurs ou de témoins de l'événement).

La presse quotidienne nationale apparaît ainsi de plus en plus concernée par un mode d'énonciation journalistique caractéristique de la presse régionale dans laquelle les rubriques autres que locales, confectionnées pour l'essentiel à partir de sources externes, présentent le plus souvent une proportion importante de ces formats d'écriture « décontextualisants »

qui viennent encadrer des articles plus élaborés sur un ou deux événements mis en exergue.

Témoin cette page du journal *Ouest-France* (15 décembre 1995) qui présente parmi d'autres quatre variantes, encore plus brèves, de ces modes d'écriture :

Allemagne : le ministre de la justice démissionne

Le ministre allemand de la Justice Sabine Leuthesser-Schnardrenberger a annoncé sa démission jeudi à Bonn après avoir été désavouée par les militants de sa formation, le Parti Libéral FDP. Ces derniers ont approuvé majoritairement un projet de loi sur les écoutes policières chez les particuliers, auquel elle était opposée. Cette démission perturbe l'équilibre de la coalition gouvernementale, formée du FDP et des Unions chrétiennes du chancelier Helmut Khôl.

Pologne : vers une libéralisation de l'avortement ?

L'Union du travail (UP, gauche non communiste) a saisi jeudi la Diète (chambre basse) d'un amendement libéralisant la très sévère loi anti-avortement actuellement en vigueur en Pologne. L'UP (37 députés sur 460) propose que l'avortement soit autorisé jusqu'à la 12e semaine de grossesse « en raison de graves difficultés matérielles ou personnelles » de la mère. A l'heure actuelle, l'avortement est interdit en Pologne, sous peine de 2 ans de prison pour le médecin ou tout autre personne le pratiquant sauf la femme elle-même.

Boris Eltsine à la télévision

Le président russe s'adressera vendredi à la nation, deux jours avant les élections de la Douma, la chambre basse du Parlement, lors d'une allocution télévisée. Boris Eltsine, qui a été hospitalisé le 26 octobre pour un problème cardiaque, restera dans sa maison de repos le jour des élections. Un bureau de vote sera installé à proximité de sa chambre.

Algérie : l'AIS appelle à la guerre sainte

Un des chefs de l'Armée islamique du salut (AIS) Ahmed Benaicha a appelé à une « intensification des opérations du Djihad » (« guerre sainte » en Algérie). Cet « émir » de l'AIS de l'ouest a lancé dans un communiqué un appel aux Algériens pour qu'ils s'éloignent des « bâtiments officiels, des casernes de l'armée, de la police et des milices » pour éviter d'être victime des attaques.

La restitution sous une forme narrativo-descriptive d'un fait ponctuel mais posé comme central (conformément au principe de hiérarchisation présidant à la composition des dépêches) se voit ici complétée par de brefs énoncés visant à permettre au lecteur de mettre à distance l'événement grâce à :

– l'évocation d'une conséquence (information sur l'Allemagne),

– l'évocation d'éléments situationnels posés comme des pré-requis pour la bonne interprétation de l'événement (information sur la Pologne),

– la mention d'un fait complémentaire (l'installation d'un lit) intervenant comme élément de résolution d'une contradiction entre deux faits « problématisés » (information sur l'élection en Russie).

La dernière information (sur l'Algérie), repliée sur un noyau factuel à l'exclusion de tout élément d'éclairage, vient quant à elle illustrer la deuxième tendance annoncée (multiplication d'articles ultra-courts limités à de pures descriptions d'actions) qui peut être poussée dans sa logique ultime dans des énoncés comme le suivant :

BURUNDI

Six candidats sont en lice pour l'élection présidentielle : quatre indépendants et deux présentés par les partis politiques. Le

favori est le président de l'Assemblée nationale et président de la République par intérim, Sylvestre Nibantunganya, membre de la démocratie au Burundi (Frodebu au pouvoir).

Libération, 27 septembre 1995, p. 16.

Handicapées par un mode de composition basé sur la successivité des actions, les formes textuelles relevant de la première tendance (les quatre premiers exemples) procèdent encore d'un projet de « saisie intégratrice », réinscrivant des éléments périphériques dans un complexe de relations temporelles ou logiques postulant une promesse d'intelligibilité. Celle-ci est par contre définitivement abandonnée au profit d'une offre « d'encyclopédisme actualisé » dans les formes brèves illustrées par le cinquième exemple. Effectuant une opération de découpe synchronique dans l'actualité, ces formes ne peuvent aucunement, selon l'expression de Paul Ricœur (32), intégrer les événements dans une « totalité intelligible ».

A la différence de ce deuxième type de format, réduit à simplement « énoncer » des successions événementielles, le premier participe encore du « mode configurant » (33). Mais toujours aux limites, en questionnant sans cesse l'opération de compréhension, dont *« l'idéal comme le fait remarquer Louis O. Mink* (34) *(est), même si le but est hors d'atteinte, d'appréhender le monde comme totalité ».*

Des conditions d'acceptabilité

Se pose ainsi le problème des conditions d'« acceptabilité » de ce modèle informatif qu'illustre bien la correction en plusieurs étapes de la nouvelle formule de *Libération,* dans le sens d'une moindre densité des pages et d'un retour progressif à des modes d'écriture narrative plus élaborés.

A été mise en avant pour expliquer ces ajustements, la trop grande « rupture » que constituait la nouvelle formule par rapport à des habitudes de lecture acquises. Une réponse à cette question nécessiterait la prise en compte de facteurs socioculturels (la tradition française d'une presse à filiation littéraire, etc.). Mais il apparaît plus fondamentalement que ce que mettait en jeu une telle tentative, c'était bien la « raison d'être » même du discours informatif de la presse écrite et les conditions du contrat sous-jacent, qui présuppose une sélection des informations communiquées. En proposant, à travers ces pages concentrées, des compilations de nouvelles qui se révélaient d'autant moins « pertinentes » qu'elles s'accroissaient en nombre, ce nouveau projet éditorial se risquait bien en effet à susciter une réponse invalidante. Il questionnait en effet l'émetteur sur l'abandon du critère de « remarquabilité » (35) de l'événement.

Une nouvelle étape

Largement amorcée dans la presse internationale imprimée (aux États-Unis notamment), cette minoration de formes d'écriture à portée « configurante » pourrait s'accentuer dans les années à venir avec le développement par certains titres de presse écrite d'éditions à support électronique. Déjà présentes au Japon et au États-Unis (le « Wall Street Journal » tout récemment) pour la presse financière, ces nouvelles formules sont aujourd'hui au

(32) RICŒUR, 1983, p. 182.

(33) On se réfère là à la notion de Louis O. Mink qui met en évidence que par-delà les différences entre « mode catégorial », « mode théorique » et « mode configurant », la compréhension consiste à *« saisir ensemble dans un seul acte mental des choses qui ne sont pas éprouvées ensemble ou même capables de l'être, parce qu'elles sont séparées dans le temps, dans l'espace et d'un point de vue logique ».*
MINK, 1979.

(34) MINK, 1979.

(35) Notion empruntée à Alice Krieg qui soumet la « remarquabilité » d'un événement à deux conditions : la visibilité et l'exemplarité.
Alice Krieg, L'expression « purification ethnique » et l'événement, à paraître dans le numéro spécial de la revue *« Mots »* (Numéro 47, juin 1996).

cœur des projets de développement de plusieurs quotidiens européens. Elles devraient permettre aux abonnés de prendre connaissance, sur un écran de terminal et sur la base d'options personnalisées, d'informations décuplées en nombre par rapport aux éditions imprimées et sans cesse évolutives puisque enrichies en temps réel.

On perçoit bien les effets scripturaux d'un tel processus. Engagée par le processus d'informatisation du travail rédactionnel qui a déjà conduit, du fait du nécessaire respect de normes quantitatives plus strictes (nombre de signes, etc.), à un processus de rigidification et d'uniformisation des formes d'écriture (découpage en « unités d'information » autonomes et hiérarchisées), l'électronisation de la presse écrite ne peut que renforcer le mouvement décrit précédemment, à travers notamment le développement de la deuxième tendance présentée ci-dessus.

Un autre type de lecteur

Différents éclairages peuvent être mobilisés pour expliquer ce phénomène scriptural aux racines très anciennes mais renforcé aujourd'hui par ces mutations technologiques : la prégnance d'un modèle international d'inspiration anglo-saxonne axé sur la césure entre articles factuels et articles d'opinions (36), l'intervention de nouvelles méthodes de gestion qui ont accentué le phénomène de sédentarisation des journalistes de presse écrite, condamnés pour la plupart à des pratiques de « rewriting « d'informations (37) émanant de sources extérieures au journal ; ou encore la montée en force chez les acteurs de la presse écrite des modèles du réseau et de l'écran (38), qui engage de plus en plus ceux-ci à penser la structuration rédactionnelle des nouveaux produits selon des logiques de séquentialité, d'optionnalité et de « tabularité » proposées à un lecteur de plus en plus acquis à des pratiques de lecture « hypertextuelles ».

Notre perspective d'analyse nous invite à mettre l'accent sur une autre piste explicative : celle d'une transformation chez les professionnels des conditions d'élaboration de la figure du lecteur. La modernisation accélérée de la presse quotidienne française depuis une quinzaine d'années a été le cadre, on le sait, d'une montée en force, à l'intérieur des entreprises de presse, de « managers ». Leur rôle ne s'est pas borné à la rationalisation des méthodes de gestion. Il a consacré l'intégration des méthodes de « marketing » dans la définition des stratégies rédactionnelles.

A cette « technicisation » de la pratique journalistique correspond donc un tout autre processus d'élaboration des représentations des attentes du destinataire, construit de plus en plus sur la base de critères fonctionnels (temps, conditions et comportement de lecture) et non plus de liens « contractuels » à soubassement éthique ou idéologique. Par-delà les nuances entre titres ou types de presse, on voit se dessiner aujourd'hui, dans les écrits et discours « internes » qui président aux réorientations rédactionnelles, une image projetée du lecteur radicalement transformée « Paramétré » sur de tout autres bases,

(36) Réservés à de prestigieux « columnits », un terme qui commence à se propager dans le vocabulaire professionnel français.

(37) Voir à ce propos l'analyse de Jean-Marie Charon, qui conclut à un « éclatement » du corps professionnel, CHARON, 1994.

(38) Voir à ce propos :
Quaderni N° 3, Images et imaginaires des réseaux et Quaderni N° 8, Écrit/écran.

(39) La référence, très présente dans les discours professionnels à la nécessité de « contrats courts de lecture ».
Infomatin avait explicitement désigné son « cœur de cible » comme étant *« les urbains actifs pressés de 16 à 50 ans »* de l'Ile-de-France en priorité... Une enquête deux mois après le lancement concluait cependant que près de la moitié des lecteurs étaient des habitants de la province.

(40) Témoin cette déclaration de Serge July dans le texte-manifeste de *Libération* n° 3 :
« Nous ne voulons pas vous empêcher de lire d'autres journaux – libre à vous – mais nous voulons que vous ne cherchiez pas ailleurs les informations qui vous sont indispensables pour travailler ou pour faire la fête, pour vous engager ou pour élever vos enfants, pour vous guider dans un monde brouillé ou pour vous y retrouver dans les nouveaux contrats d'assurance », ibid.

celui-ci y est défini comme un « homme pressé » (39), un être essentiellement « pragmatique » (40), de moins en moins agi par des référents idéologiques mais essentiellement demandeur « d'indicateurs », actualisés et triés, mobilisables à tout moment pour des conduites et des prises de décision rationnelles, allant du choix de ses spectacles à ses prises de position civiques en passant par ses placements boursiers.

Il semblerait donc que le phénomène rédactionnel décrit ici résulte essentiellement, sous l'égide de ce nouveau cadre de représentation du lecteur, d'un renversement dans l'imaginaire des journalistes, des interrogations présumées des destinataires à propos des phénomènes surgissant dans le monde, l'équilibre traditionnel entre les « questions factuelles » et les « questions heuristiques » se modifiant au profit des premières. Ce déplacement consacrerait donc une transformation de la perception qu'ont de leur rôle les acteurs de la presse écrite (notamment quotidienne), acquis progressivement à un modèle informatif privilégiant la logique de la « soudaineté » temporelle au détriment de celle de la « totalité ».

On assisterait ainsi, sous la poussée des transformations de la temporalité médiatique de plus en plus soumise à l'emprise du modèle du « temps réel », à une mutation des fondements de l'imaginaire de « souveraineté » (41) qui s'attache à la lecture de la presse écrite. Au critère de « complétude » des informations, qui fondait la possibilité d'une mise à distance « objectivante » du monde, se substituerait progressivement un critère de « disponibilité » immédiate de « nouvelles » réduites à un « noyau informationnel ».

La refonte scripturale observable aujourd'hui constituerait en ce sens un nouvel état de cette contradiction au cœur du discours informatif entre « compte rendu » et « ressaisissement critique » (42) qui fonde la traditionnelle distinction entre presse populaire et presse de référence. Mais aussi plus généralement entre presse audiovisuelle et presse écrite, celle-ci reconsidérant son positionnement par rapport aux autres médias en substituant de plus en plus à la promesse du « rien ne vous demeurera incompris » celle du « rien ne vous restera inconnu ».

Renforçant une vision « immanentiste » de l'événement, cette mutation de la presse écrite fournirait en fait un signe supplémentaire d'un retour à une conception « pré-moderne » de l'événement dont on peut voir une autre manifestation dans certaines formes didactiques et « vulgarisatrices » de l'histoire. Selon Quéré commentant Kosellek, peut être ainsi qualifiée *« une conception de l'événement qui absolutise l'occurrence et réifie son individualité, suppose une réalité statique du passé (indépendante de tout présent) et ne fait intervenir comme paramètres temporels que ceux de la succession selon la chronologie naturelle (par opposition au temps historique) »* (43). Rompant avec celle-ci, la « conception historique » présupposerait au contraire une réintégration de « l'expérience temporelle » seule à même de conférer aux événements une « signification structurelle ».

La diversification constante du discours informatif depuis le geste primitif du messager apparaît ainsi rétrospectivement comme une tentative continue d'intégration de cette « expérience temporelle » que ces formes d'écriture contemporaines ne semblent plus vouloir retenir au profit d'une perception instantanée faisant obstacle au processus de « compréhension de soi » et donc à celui, conséquent, de construction

(41) Bien pointé par Claude Chabrol lorsqu'il remarque que : *« Tout acteur social attend des médias en général et de ceux qu'il consomme en particulier une distance et une autonomie par rapport à ces pouvoirs organisés. »* CHABROL, 1994, p. 94.
(42) Analysée par Marc Paillet, PAILLET, 1974.
(43) QUÉRÉ, 1991, p. 276.
(44) RICŒUR, Paul, 1990.
(45) Communications N° 18.

des « identités narratives » (44).

L'interrogation n'apparaît pas nouvelle, à relire certains propos comme ceux de Pierre Nora faisant remarquer dans une publication datant de 1972 (45) que : *« Considéré globalement, le système informatif des médias fabrique de l'inintelligible. Il nous bombarde d'un savoir interrogatif, énucléé, vide de sens, qui attend de nous son sens, nous frustre et nous comble à la fois de son évidence encombrante : si un réflexe d'historien n'intervenait pas, ce ne serait, à la limite, qu'un bruit qui brouillerait l'intelligibilité de son propre discours »* (46).

Mais dans le questionnement sur l'information et l'événement qui s'est intensifié depuis le début des années 90, l'insistance a surtout été portée, nous semble-t-il, sur les conditions de circulation de la matière informationnelle (niveaux, rythmes, configurations des réseaux). Au détriment donc d'une réflexion sur ses dispositifs langagiers dont l'évolution semble mettre en cause aujourd'hui la notion même d'événement.

(46) NORA, 1972, p. 167.

RÉFÉRENCES

ADAM, Jean-Michel, Les textes : types et prototypes, Paris, Nathan Université, 1994.

BAUTIER, Roger, Sur le journalisme : des règles d'écriture aux représentations de la communication journalistique, Études de linguistique appliquée, N° 53, Paris, Didier Érudition, 1985.

BOYER, Henri, L'écrit comme enjeu, Principe de scription et principe d'écriture dans la communication sociale, Didier Credif, Paris, 1988.

CHABROL, Claude, Discours du travail social et pragmatique, P.U.F, Psychologie sociale, Paris, 1994.

CHARAUDEAU, Patrick (sous la direction de), La Presse, Produit, production, réception, Didier Érudition, Collection Langages, discours et sociétés, Paris, 1988.

CHARAUDEAU, Patrick, Grammaire de l'expression et du sens, Hachette Éducation, Paris, 1992.

CHARAUDEAU, Patrick, A propos des débats médiatiques : l'analyse du discours des situations d'interlocution, Psychologie française, Tome 38-2, Paris, Dunod, 1993 (1).

CHARAUDEAU, Patrick, Des conditions de la mise en scène du langage, in L'esprit de société, Bruxelles, 1993 (2).

CHARAUDEAU, Patrick, Le contrat de communication médiatique, Le français dans le monde, Numéro spécial, Médias : faits et effets, Paris, juillet 1994.

CHARAUDEAU, Patrick, Une analyse sémiolinguistique du discours, Langages, Larousse, n° 117, Paris, mars 1995.

CHARON, Jean-Marie, Cartes de presse, Plon, Paris, 1994.

DE FORNEL, Michel, Violence, sport et discours médiatique : l'exemple de la tragédie du Heysel, Réseaux n° 57, Paris.

DE LA HAYE, Yves, Journalisme, mode d'emploi, Paris, La pensée sauvage, 1985.

FERENCZI, Thomas, L'invention du journalisme, Plon, Paris, 1994. FERNANDEZ, Manuel, Un genre d'écriture de presse, Mscope, N° 8, Versailles, septembre 1994, pp. 8-20.

GOMIS, LLorenc, Téoria dels géneres periodistics, Centre d'investigacio de la comunicacio, Collection, Etudes et recherches, Generalitat de Catalunya, Barcelone, 1989.

IMBERT, Gérard, Le discours du journal, El Pais, Éditions du CNRS, 1988.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, L'énonciation de la subjectivité dans la langage, Armand Colin, 1980.

KOSIR Manca, Towards a theory of the journalistic text form, Media, culture and society, London, Sage, Vol 10, 1988, pp. 345-361.

LINTS, Marc, Temps et médias, Recherches en communication N° 3, Le temps médiatique, Louvain-La-Neuve, 1995, p. 60.

MINK, Louis, History and fiction as modes of compréhension, New Literary, History, 1979.

MOUILLAUD Maurice et TÉTU Jean-François, Le journal quotidien, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

NORA Pierre, L'événement monstre, Communications N° 18, Paris, Le Seuil, 1972, pp. 162-172.

PAILLET, Marc, Le journalisme, Paris, 1974.

PALMER B, Michael, Des petits journaux aux grandes agences, Naissance du journalisme moderne, Paris, Aubier, « Collection historique », 1983, pp. 23-63.

QUÉRÉ, Louis, Événement et temps de l'historien, L'événement en perspective, (sous la direction de Jean-Louis Petit), Raisons pratiques, N° 2, Éditions de l'École des hautes Études en Sciences sociales, Paris, 1991.

QUÉRÉ, Louis, L'événement sous une description, Contraintes sémantiques, croyances stéréotypiques et « natural facts of life as morality », Protée, volume 22, numéro 2, Chicoutimi, printemps 1994.

RICŒUR, Paul, Temps et récit I, L'intrigue et le récit historique, Paris, Points Seuil, Collection « Essais », Paris, 1983.

RICŒUR, Paul, Soi-même comme un autre, Paris, Le Seuil, 1990.

RICŒUR, Paul, Événement et sens, L'événement en perspective (sous la direction de Jean-Louis Petit), Raisons pratiques, N° 2, Éditions de l'École des hautes Études en Sciences sociales, Paris, 1991.

TODOROV, Tzvetan, Les genres du discours, Le Seuil, Collection Poétique, 1978.

TUCHMAN, Gay, Making news, A study in the construction of reality, Free presse, 1978.

VERON, Eliseo, Construire l'événement, Les médias et l'accident de Three Mile Island, Paris, Éditions de Minuit, 1981.

VERON, Eliseo, « Quand lire, c'est faire : l'énonciation dans le discours de la presse écrite », Sémiotique II, Paris, IREP, 1984, pp. 35-56

VERON, Eliseo, L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode pour les études de positionnement des suppports presse, Les médias, Expériences, recherches, actuelles, applications, Paris, IREP, 1985.